



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2010.1354**

Séance publique du

16 décembre 2010

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20101216-13225- DE-1-1_0
Date de signature : 17/12/10
Date de réception : vendredi 17 décembre 2010
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXECUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITE ✓</p>

**OBJET : SUBVENTIONS ANNUELLES DE FONCTIONNEMENT AUX CENTRES SOCIAUX -
VERSEMENT D'UN PREMIER ACOMPTÉ 2011**

Le 16/12/10 à , le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le Vendredi 10 Décembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Jacques AGOPIAN à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Lucien AMBROGIANI à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Chantal DAVENNE, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Gérard BRAMOULLÉ à M. Jules SUSINI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Fatima DRAOUZIA, M. Robert FOUQUET à M. Eric CHEVALIER, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Sophie JOISSAINS à M. Francis TAULAN, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Jean CHORRO, M. Christian LOUIT à M. Gérard GERACI, Mme Reine MERGER à M. Alexandre GALLESE, M. Jean-Marc PERRIN à Mme Christine BERNARD, Mme Catherine RIVET-JOLIN à M. Stéphane PAOLI

Excusés sans pouvoir :

M. Yannick DECARA, M. Jacques GARCON

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Jean CHORRO donne lecture du rapport ci-joint.



11.03

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville

Direction de la Politique de la Ville

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16/12/10

RAPPORTEUR : M. Jean CHORRO

Politique Publique : RENFORCEMENT DE LA PROXIMITE ET POLITIQUE DE LA VILLE

OBJET : SUBVENTIONS ANNUELLES DE FONCTIONNEMENT AUX CENTRES SOCIAUX -
VERSEMENT D'UN PREMIER ACOMPTE 2011 - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence, souhaitant conforter les six centres sociaux agréés par la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches du Rhône (CAF 13), a validé lors du Conseil Municipal du 26/01/2009 des contrats d'objectifs (2009-2010-2011) plus ambitieux avec ces acteurs de proximité.

Dans un contexte où les difficultés sociales sont de plus en plus prégnantes, ces acteurs majeurs de la Cohésion Sociale qui rayonnent sur l'ensemble du territoire communal, sont au cœur des préoccupations sociales des habitants des différents quartiers en œuvrant au quotidien en direction d'un public intergénérationnel de plus en plus nombreux (*environ 5 400 adhérents*).

Afin de compléter et optimiser l'action sociale mise en œuvre dans notre commune, la Ville s'est engagée à renforcer le rôle et la place de ces équipements plurigénérationnels à vocation sociale et à participer à la pérennisation et au développement des actions éducatives, culturelles et d'insertion sociale qualitatives développées en finançant le socle de base, à savoir, la fonction d'animation globale et de coordination des centres sociaux.

Conformément à l'article 2 de ces contrats d'objectifs, la Ville a prévu une subvention annuelle de fonctionnement calculée sur la base « *d'un plafond annuel prévisionnel* » fixé par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) et réévalué chaque année.

Il est donc proposé d'attribuer à chacun des six centres sociaux, ci-après libellés, une subvention annuelle de fonctionnement pour 2011 de 50 965 € et de compléter la subvention 2010 à hauteur de 1

010 € pour prendre en compte la réactualisation du plafond CNAF 2010 ; les modalités de versement de cette subvention étant les suivantes:

- 50% dès le mois de janvier 2011
- solde début du second semestre 2011

Nom de la structure	Subvention attribuée en 2009	Subvention attribuée en 2010	Solde 2010	Total subvention 2010	Subvention proposée 2011	1er acompte 2011
Centre social ADIS Les Amandiers	48 092 €	49 054,00 €	1 010,00 €	50 064,00 €	50 965,00 €	25 482,50 €
Centre social et culturel La Provence	48 092 €	49 054,00 €	1 010,00 €	50 064,00 €	50 965,00 €	25 482,50 €
Centre social et culturel Aix Nord	48 092 €	49 054,00 €	1 010,00 €	50 064,00 €	50 965,00 €	25 482,50 €
Centre social La Grande Bastide	48 092 €	49 054,00 €	1 010,00 €	50 064,00 €	50 965,00 €	25 482,50 €
Centre social Marie-Louise Davin	48 092 €	49 054,00 €	1 010,00 €	50 064,00 €	50 965,00 €	25 482,50 €
Centre social Jean Paul Coste	48 092 €	49 054,00 €	1 010,00 €	50 064,00 €	50 965,00 €	25 482,50 €
TOTAL	288 552,00 €	294 324,00 €	6 060,00 €	300 384,00 €	305 790,00 €	152 895,00 €

Ces propositions ont été validées en date du 09 novembre 2009

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, mes Chers Collègues de bien vouloir :

- **DECIDER** pour chaque structure le versement du solde 2010 et d'un acompte sur la subvention annuelle de fonctionnement 2011 ;
- **DIRE** que la dépense totale correspondante d'un montant de 158 955 € sera imputée sur la ligne budgétaire N° 924 22 6574 1738 qui présente les disponibilités suffisantes.

**2010.1354 - SUBVENTIONS ANNUELLES DE FONCTIONNEMENT AUX CENTRES
SOCIAUX - VERSEMENT D'UN PREMIER ACOMPTE 2011**

Présents et représentés	: 48
Présents	: 38
Abstentions	: 0
Non participation	: 5
Suffrages Exprimés	: 48
Pour	: 48
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Mme Christine BERNARD, Mme Sophie JOISSAINS, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Françoise TERME

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : Vendredi 17 Décembre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**